



SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 20 SEPTEMBRE 2022 A 19H30

HOTEL DE VILLE
Salle du Conseil municipal



ORDRE DU JOUR

II/ MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

- 1.1/ Majoration de la cotisation due au titre de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires
- 1.2/ Etablissement public territorial « Grand Paris Seine Ouest » - Modification des statuts
- 1.3/ Etablissement public territorial « Grand Paris Seine Ouest » - Election d'un conseiller territorial

III/ VIE LOCALE

Point unique / Attribution d'une subvention communale à la section de l'AJEC Scrabble

III/ CADRE DE VIE

- 3.1/ Adhésion au SIGEIF de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au titre de la compétence « Infrastructures de recharge pour véhicules électriques »
- 3.2/ Adhésion au SIFUREP des communes de Fleury-Mérogis et de Sèvres aux compétences « Service extérieur des pompes funèbres » et « Crématoriums et sites cinéraires »
- 3.3/ Attribution d'une subvention communale à l'association « Environnement Fausses Reposes »
- 3.4/ Lancement d'un marché relatif aux travaux d'aménagement, création, entretien, grosses réparations et dépannage tous corps d'état dans les bâtiments communaux

IV/ AMENAGEMENT

- 4.1/ Classement dans le domaine public de la Commune de l'Allée de la Forêt
- 4.2/ Dénomination de l'espace public créé dans le cadre de l'Opération d'Aménagement et de Programmation Gare Rive Droite

V/ DECISIONS DU MAIRE

Compte rendu des décisions municipales prises depuis la dernière séance, en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales



Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville